



Rendez-vous de l'agriculture 2020

## CORNICHONS, PARTICIPEZ À LA RELOCALISATION DE LA PRODUCTION

Le cornichon, on le connaît tous ! En France, nous préférons le consommer extra-fin contrairement à la plupart des autres pays. Le marché français représente près de 30 000 tonnes de cornichons, mais 80% des bocaux sont d'origine indienne et ce, peu importe la marque. « C'est au milieu des années 1990 que la culture a disparu du Loir-et-Cher, indique Christophe Fleurance, Conseiller Légumes à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Cette disparition est due au fait que la production de cornichons fins est difficile, avec un coût de la main d'œuvre conséquent. »

L'entreprise Reitzel a souhaité relancer la production départementale et c'est ainsi qu'en 2016, deux producteurs se sont lancés dans l'aventure ! « On ne peut pas produire du cornichon français au prix du cornichon indien, c'est impossible. Mais une demande de made in France est présente. Pour soutenir les agriculteurs partenaires, nous avons établi un partenariat pour une production rentable. Reitzel a également travaillé avec des enseignes de supermarchés pour garantir des débouchés » précise Brice Canivet, de Reitzel.

L'entreprise propose de plus une assistance technique pour apprendre aux exploitants comment cultiver ce fruit disparu avec un ingénieur agronome et un conseiller de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Une garantie récolte est aussi assurée, Reitzel s'engageant à couvrir les frais de mise en place de ses agriculteurs partenaires en cas de perte de récolte. Ainsi, l'agriculteur ne court pas de risque financier ! Enfin, l'entreprise s'engage à acheter tous les calibres de cornichons, éviter la perte de produits pour l'exploitant.

Fin 2018, l'association française des producteurs de cornichons a vu le jour sous le nom des « Cornichonneurs français ». Aujourd'hui, 12 producteurs ont rejoint l'aventure et produisent près de 305 tonnes sur 18 hectares dans le département. Et depuis deux ans, c'est une filière en Agriculture Biologique qui se développe, avec de nouveaux débouchés possibles !

Et les charges ? Pour implanter un hectare de cornichons, il faut prévoir 3000€ de charges opérationnelles ainsi que 6000€ de charges d'investissement annuel. Reitzel rémunère ensuite en moyenne 49 435€ pour 13 tonnes de cornichons.

Quels sont les prérequis pour l'exploitant ? Il est nécessaire d'être disponible pendant la période estivale, en juillet et en août, date des récoltes, afin d'encadrer le personnel. Il est également demandé d'être équipé en irrigation goutte à goutte.

« J'ai choisi de faire des cornichons pour deux raisons : une envie de diversification, mais aussi l'ambition de fidéliser la main d'œuvre. En effet, sur mon exploitation, je fais également des asperges vertes, une culture nécessitant comme le cornichon de bons cueilleurs. Avec ces deux cultures, je sais que mes employés ont entre 5 et 6 mois de travail garanti. Quand je me suis lancé dans la culture du cornichon, je ne la connaissais absolument pas. J'ai été accompagné par la Chambre d'agriculture et Reitzel pour la construction des itinéraires techniques, mais aussi pour la juste rémunération de la main d'œuvre. L'entreprise est réellement présente pour aider ses exploitants et avec la garantie sur les charges, on est sûr de ne pas perdre d'argent si un problème est rencontré ! » confirme Denis BILLAULT, Cornichonneur à Ouchamps.

L'ambition de Reitzel est de continuer à investir dans le vivier local, en incluant de nouveaux exploitants intéressés par une nouvelle culture. Grande distribution, vente directe... Il y a encore de place alors n'hésitez pas à rejoindre les Cornichonneurs français !

